Quand Pierre Bergé soutenait Julien Dray

11/01/2009 à 14h16

La cellule anti-blanchiment du ministère de l'Economie et des Finances a signalé au parquet un transit de plusieurs versements de dizaines de milliers d'euros de l'homme d'affaires Pierre Bergé au bénéfice du socialiste Julien Dray. Depuis une semaine, la brigade financière a commencé les auditions dans l'affaire qui concerne le député de l'Essonne.

La brigade financière a discrètement commencé, la semaine dernière, les auditions dans l'affaire Dray. Les policiers, sous l'autorité du procureur de Paris, cherchent à comprendre pourquoi le député de l'Essonne a bénéficié de 93 350 euros en liquide en provenance de l'association les Parrains de SOS-Racisme. Pour Tracfin, la cellule anti-blanchiment du ministère de l'Economie et des Finances qui a révélé l'affaire, le député, grand collectionneur de montres et joueur de poker, aurait également perçu, à hauteur de 113 890 euros, des fonds en provenance de particuliers "actifs dans les sphères socio-économiques". Ces sommes visent une demi-douzaine d'entrepreneurs ayant leur siège dans l'Essonne.

Selon nos informations, la note Tracfin transmise au parquet signale également la trace de versements, pour plusieurs dizaines de milliers d'euros, effectués par l'homme d'affaires Pierre Bergé au bénéfice de Julien Dray. "Julien est un ami, je suis le parrain de sa fille, il est possible que je l'aie soutenu et je suis prêt à le faire de nouveau", nous confie Pierre Bergé, qui ne se souvient pas "précisément" de ces versements. "Je n'ai aucun compte à rendre", ajoute cet ancien proche de François Mitterrand, prêt à "assumer le fait de l'avoir aidé et de pouvoir l'aider à nouveau". "Ces sommes sont parfaitement explicables et je le ferai devant les

enquêteurs”, nous indique pour sa part Julien Dray.
suite